



## BUDGET 2024 : UN BUDGET SOLIDAIRE ET AMBITIEUX

IL EST CRUCIAL POUR LA MUNICIPALITÉ DE MARCKOLSHEIM DE MENER À BIEN SES PROJETS D'INVESTISSEMENTS TOUT EN PRÉSERVANT LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS. FACE À UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER TOUJOURS CONTRAINT, LA MUNICIPALITÉ DOIT FAIRE PREUVE D'UNE GRANDE VIGILANCE ET DE PRUDENCE DANS LA GESTION DE SES RESSOURCES.

**La baisse des dotations de l'État** et **l'augmentation du fonds de péréquation**, initiées par le gouvernement depuis quelques années, ainsi que l'évolution naturelle des charges de fonctionnement, **l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières**, sont **autant de défis auxquels la Municipalité doit faire face**. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'élaboration du budget primitif présenté par l'adjoint au maire Thierry Koch et voté début avril par le conseil municipal.

Le budget 2024 se veut **"solidaire envers nos concitoyens, nos associations, les acteurs économiques"**, expliquent M Le Maire et Thierry Koch. C'est **un budget qui traduit notre ambition envers les enjeux de la transition écologique et énergétique**. Il se caractérise par **une capacité à investir sans recours à l'emprunt et une stabilité des taux de la fiscalité**.

Le Débat d'Orientation Budgétaire et les différentes commissions de travail et de finances permettent de **définir les axes prioritaires pour les dépenses futures, tant en termes de fonctionnement que d'investissement**. L'objectif économique est clair : les recettes de fonctionnement doivent non seulement couvrir les dépenses de fonctionnement, mais également créer un excédent de trésorerie pour financer les besoins en investissement.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, la Municipalité accorde une grande importance à sa politique sociale, culturelle et sportive. Cela se traduit notamment par le **versement de subventions aux associations (427 000€)**, ainsi que par la **prise en charge des dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements associatifs**. De plus, la qualité de l'accueil et du travail des services municipaux est primordiale, dans le respect de chacun et en favorisant les liens sociaux intergénérationnels.

Outre les travaux de **rénovation des bâtiments scolaires et sportifs**, et le renouvellement du parc machine et des véhicules, les dépenses d'investissement sont également consacrées à des projets majeurs, comme **la construction d'un pôle des solidarités, la transition écologique et énergétique, un monument commémoratif, la constitution d'un patrimoine foncier**.

Vous découvrirez les grands équilibres de notre budget primitif 2024. Les chiffres exposés reflètent une gestion rigoureuse des finances publiques, permettant de dégager un programme d'investissement conséquent tout en assurant le bien-être et la qualité de vie des habitants de Marckolsheim.

LE BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2024 S'ÉQUILIBRE EN DÉPENSES ET EN RECETTES COMME SUIT :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

11 988 064 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

9 351 377 €

## BUDGET TOTAL

21 339 441 €

Le budget est issu du débat d'orientations budgétaires du 27 février 2024, des travaux des commissions communales, de la commission des Finances réunie le 14 mars 2024 et des informations transmises par les services des Finances Publiques.

Le budget est présenté en fonction des principes suivants :

- Le maintien de l'équilibre financier, pas de recours à l'emprunt ;
- La stabilité des taux de fiscalité ;
- La solidarité : présence de la commune au côté des citoyens, des associations et des acteurs économiques ;
- Les enjeux de la transition écologique et énergétique, un budget durable ;
- La capacité à investir.

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Les nouvelles dépenses d'investissement portent sur des opérations en cours et de nouveaux projets et s'élèvent à 7 023 819 € se répartissent comme suit :

#### Urbanisme :

Modification des documents d'urbanisme : 23 000 € – autres dépenses d'urbanisme 10 000 €

#### Subventions d'équipement :

- Ouverture du barrage EDF (Ile du Rhin Marckolsheim – Vogtsburg – Burkheim) pour les cyclistes et les piétons : 4 700 €
- Aides financières pour la création et reprise d'activités économiques en centre-ville : 40 000 €

#### Études :

Aménagement d'un "port de plaisance" dans le cadre de la remise en navigation du canal du Rhône au Rhin 30 000 € – bâtiment de la Maison des Œuvres 10 000 €

#### Foncier :

Acquisition en cours de 3 friches en centre-ville et l'effacement de deux d'entre elles 610 000 € – réserve foncière 656 000 €

#### Plantations :

"Les arbres en villes" 20 000 € - plantations forestières 60 000 €

#### Divers aménagements :

Cité douanière 100 000 € – aménagement Cité 14/digue Tulla 60 000 €

#### Bâtiments scolaires :

- Restructuration et extension de l'école Jules Ferry : 300 000 €

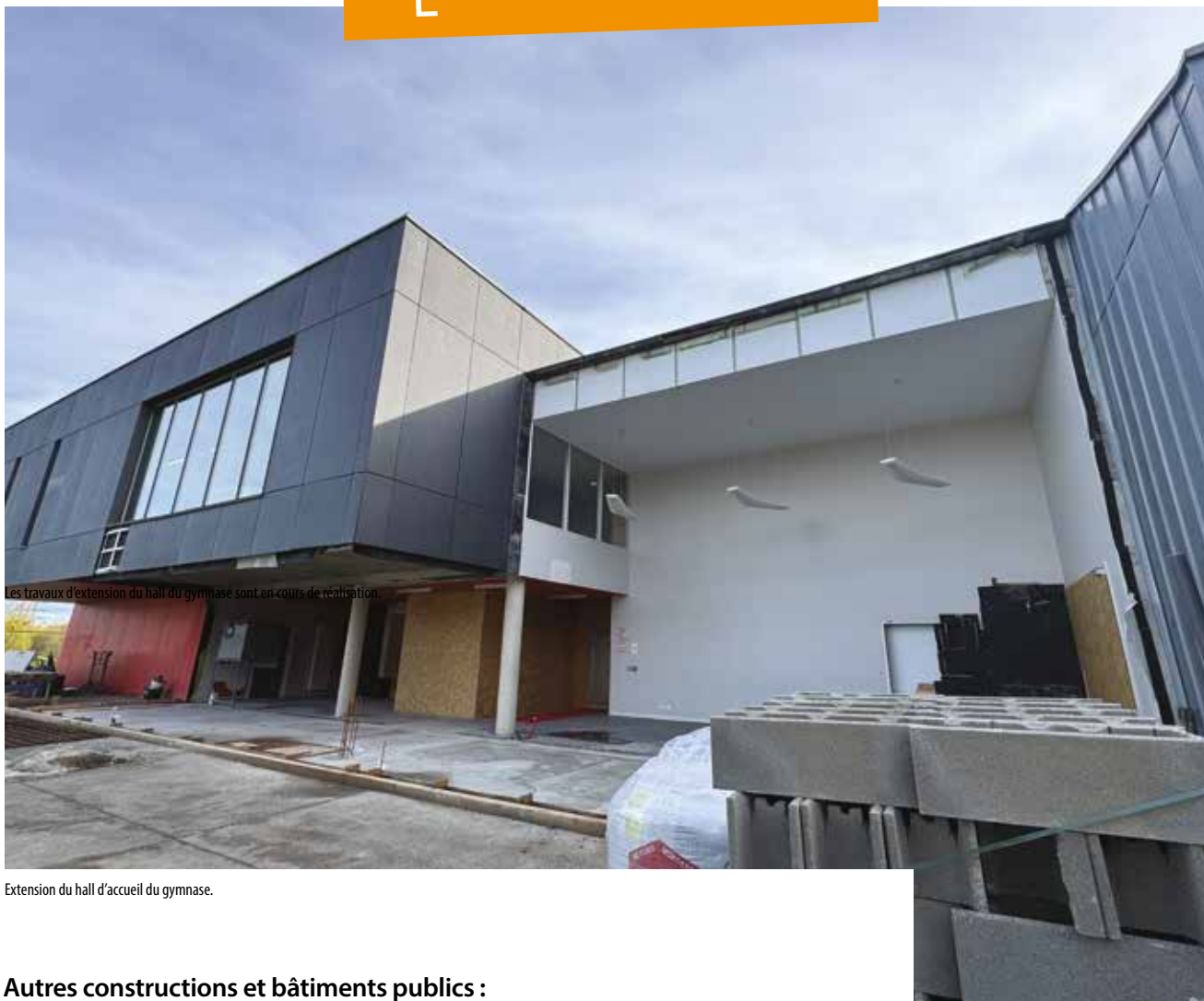


Travaux d'extension et restructuration de l'école Jules Ferry : Un concours d'architecture est en cours.

- École Brant : construction d'un nouvel escalier de secours extérieur et démolition de l'existant : 196 000 € – Étude de désimperméabilisation de la cour d'école et déconnexion des eaux pluviales (concertation) 45 000 € – étude thermique du bâtiment : 15 000 €



La construction d'un nouvel escalier de secours est programmée à l'école Brant. Les travaux devraient débuter cet été.



Les travaux d'extension du hall du gymnase sont en cours de réalisation.

Extension du hall d'accueil du gymnase.

10

## Autres constructions et bâtiments publics :

- Gymnase : extension du hall d'accueil rdc : **338 000 €** – équipements : **17 000 €**
- Dojo : Rénovation de la toiture : **220 000 €**
- Salle des fêtes : mise aux normes des sanitaires : **150 000 €** – régulation de la chaudière et centrale de traitement de l'air : **20 000 €**
- La Bouilloire – salle de cinéma : relamping et rideaux latéraux : **50 000 €**
- Ancien Tribunal : Réaménagement : **690 000 €**
- Construction d'un pôle des solidarités (accueil de l'association Saint-Vincent-de-Paul, la future épicerie solidaire et les services sociaux de la CeA) : **1 310 000 €**

- Ancien bâtiment MLM – place de l'église - étude rénovation : **10 000 €**
- Travaux dans divers bâtiments : église **14 000 €** – atelier rue des artisans **29 000 €** – Police municipale **3 000 €** – abri vélo pour l'office de tourisme **5 000 €** – mairie **20 000 €**

## Réseaux de voirie et installations de voirie :

- Réaménagement de la rue de la Garonne / chemin du Herrenmühle : **254 000 €**
- Création d'un espace de stationnement rue du Cimetière, réfection de la voirie vers le sud et valorisation paysagère : **75 000 €**
- Intervention rue de l'Hôpital : **50 000 €**
- Provision pour divers travaux de voirie : **210 000 €**
- Divers équipements de voirie (signalétiques et marquage au sol, panneaux...) : **30 000 €**
- Renouvellement de mobiliers urbains (bancs au Grand Parc...) : **25 000 €** – marché couvert **18 000 €**
- Rénovation de ponts : **25 000 €**
- Poteau d'incendie (rue de la Garonne / route du Rhin) : **16 000 €**

**Aménagement d'une chaufferie bois et réseau de chaleur** (Maison anc. MLM, presbytère, école élémentaire Brant et maison Kolb) : **175 000 €** (solde de l'opération)



Construction d'un pôle des solidarités rue du Tilleul. Il accueillera les services sociaux présents sur le territoire.

## Transition énergétique :

- Installation panneaux photovoltaïques sur diverses toitures : hangar atelier rue des artisans, salle des fêtes...  
**200 000 €**
- Installation d'éclairage leds dans divers bâtiments :  
**20 000 €**

## Acquisitions :

- 2 défibrillateurs : **4 000 €**
- Divers matériels pour les services techniques : **56 200 €**
- Matériel roulant pour les services (un manuscopique et équipements) : **60 000 €** (remplacement véhicule voirie) : **65 000 €**
- Équipements informatiques pour les écoles **13 000 €** et autres services **65 000 €**
- Mobilier scolaire : **18 700 €**
- Mobilier salle du conseil municipal **40 000 €** – la Bouilloire **5 000 €** – Pôle des solidarités **30 000 €** – Tennis **25 000 €**

## Autres équipements :

- Monument commémoratif en lien avec l'évacuation au Bugue : **200 000 €**
- Jeux extérieurs au complexe sportif : **30 000 €**
- Jeux extérieurs école Simone Veil : **30 000 €**
- Jeux extérieurs à proximité des immeubles sociaux : **30 000 €**
- Chemin du patrimoine : **40 000 €**

Cuves pour la récupération des eaux pluviales **35 000 €** – 3 puits pour l'arrosage **6 000 €**



Hangar à bois aux ateliers des espaces verts.



Fête du sport.



## BUDGET 2024 : UN BUDGET SOLIDAIRE ET AMBITIEUX

IL EST CRUCIAL POUR LA MUNICIPALITÉ DE MARCKOLSHEIM DE MENER À BIEN SES PROJETS D'INVESTISSEMENTS TOUT EN PRÉSERVANT LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS. FACE À UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER TOUJOURS CONTRAINT, LA MUNICIPALITÉ DOIT FAIRE PREUVE D'UNE GRANDE VIGILANCE ET DE PRUDENCE DANS LA GESTION DE SES RESSOURCES.

**La baisse des dotations de l'État** et **l'augmentation du fonds de péréquation**, initiées par le gouvernement depuis quelques années, ainsi que l'évolution naturelle des charges de fonctionnement, **l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières**, sont **autant de défis auxquels la Municipalité doit faire face**. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'élaboration du budget primitif présenté par l'adjoint au maire Thierry Koch et voté début avril par le conseil municipal.

Le budget 2024 se veut **"solidaire envers nos concitoyens, nos associations, les acteurs économiques"**, expliquent M Le Maire et Thierry Koch. C'est **un budget qui traduit notre ambition envers les enjeux de la transition écologique et énergétique**. Il se caractérise par **une capacité à investir sans recours à l'emprunt et une stabilité des taux de la fiscalité**.

Le Débat d'Orientation Budgétaire et les différentes commissions de travail et de finances permettent de **définir les axes prioritaires pour les dépenses futures, tant en termes de fonctionnement que d'investissement**. L'objectif économique est clair : les recettes de fonctionnement doivent non seulement couvrir les dépenses de fonctionnement, mais également créer un excédent de trésorerie pour financer les besoins en investissement.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, la Municipalité accorde une grande importance à sa politique sociale, culturelle et sportive. Cela se traduit notamment par le **versement de subventions aux associations (427 000€)**, ainsi que par la **prise en charge des dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements associatifs**. De plus, la qualité de l'accueil et du travail des services municipaux est primordiale, dans le respect de chacun et en favorisant les liens sociaux intergénérationnels.

Outre les travaux de **rénovation des bâtiments scolaires et sportifs**, et le renouvellement du parc machine et des véhicules, les dépenses d'investissement sont également consacrées à des projets majeurs, comme **la construction d'un pôle des solidarités, la transition écologique et énergétique, un monument commémoratif, la constitution d'un patrimoine foncier**.

Vous découvrirez les grands équilibres de notre budget primitif 2024. Les chiffres exposés reflètent une gestion rigoureuse des finances publiques, permettant de dégager un programme d'investissement conséquent tout en assurant le bien-être et la qualité de vie des habitants de Marckolsheim.

LE BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2024 S'ÉQUILIBRE EN DÉPENSES ET EN RECETTES COMME SUIT :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**11 988 064 €**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

**9 351 377 €**

## BUDGET TOTAL

**21 339 441 €**

Le budget est issu du débat d'orientations budgétaires du 27 février 2024, des travaux des commissions communales, de la commission des Finances réunie le 14 mars 2024 et des informations transmises par les services des Finances Publiques.

Le budget est présenté en fonction des principes suivants :

- Le maintien de l'équilibre financier, pas de recours à l'emprunt ;
- La stabilité des taux de fiscalité ;
- La solidarité : présence de la commune au côté des citoyens, des associations et des acteurs économiques ;
- Les enjeux de la transition écologique et énergétique, un budget durable ;
- La capacité à investir.

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Les nouvelles dépenses d'investissement portent sur des opérations en cours et de nouveaux projets et s'élèvent à 7 023 819 € se répartissent comme suit :

#### Urbanisme :

Modification des documents d'urbanisme : 23 000 € – autres dépenses d'urbanisme 10 000€

#### Subventions d'équipement :

- Ouverture du barrage EDF (Ile du Rhin Marckolsheim – Vogtsburg – Burkheim) pour les cyclistes et les piétons : 4 700 €
- Aides financières pour la création et reprise d'activités économiques en centre-ville : 40 000 €

#### Études :

Aménagement d'un "port de plaisance" dans le cadre de la remise en navigation du canal du Rhône au Rhin 30 000 € – bâtiment de la Maison des Œuvres 10 000 €

#### Foncier :

Acquisition en cours de 3 friches en centre-ville et l'effacement de deux d'entre elles 610 000 € – réserve foncière 656 000 €

#### Plantations :

"Les arbres en villes" 20 000 € - plantations forestières 60 000 €

#### Divers aménagements :

Cité douanière 100 000 € – aménagement Cité 14/digue Tulla 60 000 €

#### Bâtiments scolaires :

- Restructuration et extension de l'école Jules Ferry : 300 000 €



Travaux d'extension et restructuration de l'école Jules Ferry : Un concours d'architecture est en cours.

- École Brant : construction d'un nouvel escalier de secours extérieur et démolition de l'existant : 196 000 € – Étude de désimperméabilisation de la cour d'école et déconnexion des eaux pluviales (concertation) 45 000 € – étude thermique du bâtiment : 15 000 €



La construction d'un nouvel escalier de secours est programmée à l'école Brant. Les travaux devraient débuter cet été.